

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 11 Institutions et intervention sociales			
Code	SOAS1B11AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesael@helha.be) Ludovic AGNEESSSENS (ludovic.agneesssens@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be) Josiane FRANSEN (josiane.fransen@helha.be) Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à aller à la rencontre de la réalité professionnelle du travail social en découvrant les institutions et le public qui la composent.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
 - 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
 - 1.3 Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
 - 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
 - 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
 - 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
 - 3.1 Construire son identité professionnelle
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social

Acquis d'apprentissage visés

- I. Connaître les acteurs qui composent les différents secteurs constitutifs du champ social.
- II. Identifier les enjeux liés à chacun des secteurs.
- III. Rendre compte d'une connaissance et d'une compréhension de la réalité étudiée de manière adaptée et structurée.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B11ASB	Approche du secteur non marchand	24 h / 2 C
SOAS1B11ASC	Séminaires et visites	12 h / 1 C
SOAS1B11ASD	Champ social	12 h / 1 C
SOAS1B11ASE	Questions spéciales sur la structuration des écrits	12 h / 1 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B11ASF	Travail social et diversité	24 h / 2 C
SOAS1B11ASG	CPAS et logement	24 h / 2 C
SOAS1B11ASH	Jeunesse	12 h / 1 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B11ASI	Travail social et diversité	24 h / 2 C
SOAS1B11ASJ	CPAS et logement	24 h / 2 C
SOAS1B11ASK	Jeunesse	12 h / 1 C

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS1B11ASA	Institutions et intervention sociales	60 h / 5 C
-------------	---------------------------------------	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B11ASB	Approche du secteur non marchand	20
SOAS1B11ASC	Séminaires et visites	10
SOAS1B11ASD	Champ social	10

SOAS1B11ASE + HELHa Campus Montignies	Questions spéciales sur la structuration des écrits	10
SOAS1B11ASF	Travail social et diversité	20
SOAS1B11ASG	CPAS et logement	20
SOAS1B11ASH + HELHa Campus Montignies (HD)	Jeunesse	10
SOAS1B11ASI	Travail social et diversité	20
SOAS1B11ASJ	CPAS et logement	20
SOAS1B11ASK + HELHa Louvain- la-Neuve	Jeunesse	10
SOAS1B11ASA	Institutions et intervention sociales	50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dispositions complémentaires pour Mons et Montignies-sur-Sambre :

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas d'échec à 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs –, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

Pour une UE organisée sur un seul quadrimestre, dans l'hypothèse où la note globale obtenue en janvier (session dispensatoire) pour l'unité d'enseignement n'atteint pas 10/20,

ou Pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une note partielle relative à une des activités d'apprentissage n'atteint pas 10/20,

pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 45

Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche du secteur non marchand			
Code	7_SOAS1B11ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Daniel SINNESAE (daniel.sinnesael@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours aborde le secteur non marchand, contexte socio-professionnel dans lequel évoluent les travailleurs sociaux. Il présente ses 3 composantes essentielles : le secteur associatif, le secteur public et le tiers secteur ainsi que leurs principaux enjeux et caractéristiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- repérer, décrire et expliquer les principales composantes et caractéristiques du secteur non marchand.
- d'en identifier les principes et les valeurs
- d'illustrer ces notions théoriques à partir d'exemples puisés dans l'actualité.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Chapitre 1 Le secteur non marchand
 - a- Définitions
 - b- Typologie
 - c- Malaise
- Chapitre 2 Le secteur associatif
 - a- Définitions
 - b- Le volontariat
 - c- Principales évolutions du secteur associatif
 - d- Les ASBL
- Chapitre 3 Le secteur public
 - a- Définitions
 - b- Les différentes conceptions du rôle de l'Etat
 - c- La fonction publique
 - d- Le contrôle de l'administration

Démarches d'apprentissage

Cours essentiellement magistral.

Dispositifs d'aide à la réussite

Exemples de questions et de réponses d'examens des années antérieures qui illustrent comment définir ,reformuler, articuler des concepts avec l'actualité et la pratique professionnelle.

Ouvrages de référence

1. Ansay P., L'avenir du non marchand : services publics et associations face au marché global, Ed. Vie ouvrière, Bxl, 1996.
2. Blaise P., Les ASBL , CRISP Dossier 62/2005,78p.
3. Molitor A., L'administration de la Belgique, CRISP, 1974.
4. Le secteur non marchand en Belgique. Aperçu socio-économique. Rapport synthèse Fondation Roi Baudouin, 2001, 48p.
5. La nouvelle législation des ASBL, Revue non marchand, management, droit et finance ,Ed. De Boeck, n°9/2002.
6. Les associations en Belgique ; Une analyse quantitative et qualitative du secteur, Fondation Roi Baudouin, 2008.
7. Les ASBL, brochure su service public fédéral justice, 2005.
8. Dictionnaire du département d'économie sociale de l'ULG, 2017.
9. Le secteur non marchand au coeur du changement, M. Hamzaoui,P.Artois,L.Melon,ED. couleurs livres, 2016.

Supports

Notes de cours.

DVD

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en juin constitué essentiellement de questions ouvertes. Mêmes modalités pour septembre.

Pour les étudiants en crédit résiduel, l'examen portera sur la matière de l'année en cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la réglementation générale des examens

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 45

Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaires et visites			
Code	7_SOAS1B11ASC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le processus des 3 séminaires visites est basé sur 2 visites d'institutions sociales et l'intervention d'un professionnel de terrain et se réalise en sous groupes. Lors des deux premiers séminaires portant sur les bénéficiaires et l'institution, les étudiants mettent en commun, synthétisent leurs observations. Ils sont amenés ensuite à présenter leur production aux autres étudiants du groupe. Ils y travaillent à la fois leurs représentations, leurs questionnements et leurs analyses. Lors du troisième séminaire, la rencontre avec un professionnel de terrain contribue à la construction de leur identité professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Rendre compte de ses observations et représentations sur les bénéficiaires, l'institution, l'équipe de travail.
- Faire preuve de questionnements et analyser l'évolution de ses représentations

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

3 séminaires en sous-groupes basés sur une observation, un questionnement, une analyse des bénéficiaires, de l'institution et de l'équipe de travail.

Démarches d'apprentissage

- Approche inductive.
- Travail de groupes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Cours en petits groupes qui permet l'interaction entre les étudiants et le professeur stimulant ainsi la créativité ainsi que l'expression écrite et orale. Des professionnels de terrain sont également invités.

Ouvrages de référence

Ils seront communiquées aux étudiants pendant le cours par le professeur en charge de chacun des groupes

Supports

Diaporamas, témoignages,...

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral en juin en deux temps : un exposé de l'étudiant, ensuite des questions du professeur. Mêmes modalités pour septembre.

NB: Les étudiants en crédit résiduel qui sont dans l'incapacité de participer aux 3 cours et aux visites institutionnelles doivent prendre contact avec le professeur afin de recevoir des modalités particulières de l'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

1. Modalités de l'examen : Il se déroulera en deux temps :

- L'étudiant présente un exposé de 5 minutes maximum. Il remet au professeur un document reprenant la synthèse de sa présentation.
- Le professeur pose des questions d'éclaircissements ou d'approfondissement.

2. Thème de l'examen :

- L'étudiant présente une approche réflexive ciblée sur un thème de son choix sur base d'éléments développés au cours des 3 séminaires et des 2 visites en s'appuyant sur un support personnalisé.

3. Critères d'évaluation :

- L'approche descriptive : C'est faire part de ses réflexions, étonnements, découvertes, analyses, critiques, désaccords, déceptions, points positifs, ... relevés au cours des séminaires et visites. C'est aussi parler de l'évolution de ses représentations.
* Evaluation : qualités de l'analyse :

Liens avec les visites, les cours et/ou autres sources d'enseignement (stage, lectures, supervisions, ...)

Implication personnelle

Profondeur

- L'utilisation des outils développés au cours des séminaires :

L'étudiant peut choisir de partir :

° D'un élément extrait d'un des 3 séminaires

° d'un thème de séminaire

° d'une perception plus globale, transversale aux 3 séminaires

Il peut donc extraire un sujet, un débat important travailler dans son groupe ou envisager une question à travers l'ensemble du processus.

* Evaluation :

Capacité à aller à l'essentiel (éviter l'anecdotique)

Clarté du point de départ et délimitation de la question

Précision des références aux séminaires

- L'utilisation d'un support personnalisé :

L'étudiant vient à l'examen avec une préparation personnelle concrète qu'il présente au professeur. Comme aux séminaires, il utilise les métaphores, les moyens concrets, les supports originaux comme par exemple les photos, les dessins, les panneaux, schémas, poésies, articles de journaux, objets,...

* Evaluation :

Originalité, personnalisation du support personnel

Pertinence du support, lien avec le thème choisi

Exploitation du support

La présence aux séminaires est obligatoire. Toute absence injustifiée sera pénalisée de 3 points (/20) pour toute absence injustifiée aux séminaires et de 4 points en cas de non présentation de la synthèse écrite.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 45

Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Champ social			
Code	7_SOAS1B11ASD	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours présente les secteurs du travail social à travers un panorama des grands champs sociaux pour aboutir à une multiplicité d'institutions et services aux individus, aux groupes et communautés.

De sorte que l'étudiant(e) puisse proposer un/ des services adéquats à des personnes en difficulté ; via des exercices de situation-problème.

Le cours permet également d'être la première appréhension des secteurs pour le choix du stage, et de la constitution d'un réseau professionnel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

1. Connaissance : définir, identifier, nommer les institutions et abréviations
2. Compréhension : décrire un champ social et ses composantes
3. Application : construire un réseau professionnel autour d'une situation-problème
4. Analyse : distinguer les nuances entre institutions similaires
5. Synthèse : planifier, concevoir un 1er réseau d'intervenants
6. Evaluation : argumenter le choix d'un service pour une situation-problème.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Présentation des champs de l'économie, de l'éducation, de la justice, du social, de la santé en fonction des territoires et des tranches d'âges.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral

Approche par situation problème

Témoignages de professionnels

Travail collaboratif entre étudiants (travaux de groupe présentés en cours)

Dispositifs d'aide à la réussite

Lien avec le service propédeutique

Temps de questions/réponses

Ouvrages de référence

Le guide social.

Supports

Syllabus à compléter par une prise de notes en classe, portefeuille de lectures, articles, reportages.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation comprend un examen écrit (80%) et une présentation orale de groupe en classe (20%).

L'examen écrit aura lieu après le congé de la Toussaint et sera rattaché à la session de janvier.

La présentation orale de groupe sera effectuée en classe lors d'une séance de cours (groupe de 5 étudiants environ) (20%).

L'examen écrit et la présentation orale de groupe en classe constituent une épreuve intégrante et absorbante. Il faut donc avoir présenté les deux épreuves de l'AA pour que la moyenne pondérée puisse être réalisée et pour attribuer la note de l'AA. En cas de mention CM, ML, PP, PR, Z, ou FR dans une des deux épreuves (examen et/ou travail), la mention dont question sera la note portée à l'AA et donc à l'UE.

Les modalités sont expliquées au cours.

En juin et en septembre, c'est un examen écrit pour 100 % des points.

Pour les étudiants en crédit résiduel, un examen écrit pour 100% des points est prévu hors session après la Toussaint et porte sur la matière de l'année académique en cours. Idem en juin et en septembre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv + Exe	20%+80%			Exe	100%

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Cet examen est dispensatoire. Si l'étudiant échoue en janvier, il pourra le présenter en juin sous la forme d'un examen écrit pour 100 % des points. Idem en septembre.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 45

Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions spéciales sur la structuration des écrits			
Code	7_SOAS1B11ASE	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours se donne au premier quadrimestre et a pour vocation de familiariser les étudiants avec le processus d'écriture (poser les bases de la structuration d'un écrit et mettre l'informatique au service de la rédaction).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Structurer un écrit en respectant les consignes servant de cadre de référence
- Rédiger un écrit en accordant de l'importance tant à la forme qu'au fond

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les différentes parties d'un écrit
- Les critères de qualité de fond et de forme d'un document
- Les règles de rédaction utiles pour la rédaction de rapports divers
- Notions informatiques (Word)

Démarches d'apprentissage

- Notions relatives à l'écrit
- Exercices (sur papier et sur traitement de texte ; individuels et en sous-groupes)

Dispositifs d'aide à la réussite

- Syllabus et compléments disponibles sur la plateforme Moodle

Ouvrages de référence

- Crognier, P. (2011). Précis d'écriture en travail social : des ateliers d'écriture pour se former aux écrits professionnels. ESF Editeur.
- Lebrun, C. et Quennehen, C. (2003). 1000 mots pour réussir : français, 2e – Term. Ed. Belin.
- Verdu, C. et Lorenzi-Sonnet, I. (2013). Petit lexique du travail social. Champ Social Editions.

Supports

- Syllabus distribué en début d'année
- Slides et notes complémentaires en ligne (Moodle)
- Exercices distribués en classe

4. Modalités d'évaluation

Principe

En janvier :

- dépôt d'un travail individuel (100%) : travail personnel comprenant 2 parties (une partie descriptive et une partie analytique en lien avec le stage de 1ère année).

La présence aux cours est obligatoire et sera évaluée (sauf pour les étudiants en crédit résiduel). Chaque absence injustifiée sera pénalisée par le retrait de 3 points sur la cotation globale de 20 points. Systématiquement, les présences seront prises lors de chaque cours en sous-groupes.

Dans le cadre d'un échec à l'issue de la période d'évaluation de janvier, l'étudiant pourra représenter son épreuve en juin. Il devra remettre un travail individuel dont les consignes sont identiques à celles de janvier.

Les modalités d'évaluation dans le cadre d'une 2ème session se calquent sur les modalités d'évaluation de juin.

Pour les étudiants en crédit résiduel, les modalités d'évaluation sont identiques et porte sur la matière de l'année académique en cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Les consignes précises relatives à l'évaluation seront communiquées aux étudiants lors du 1er cours.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).